
AVIS D'ÉLECTION ÉQUIPE LOCALE SPSQ

SPSQ – CENTRE D'HÉBERGEMENT CHAMPLAIN-DES-MONTAGNES

LA PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE POUR L'ÉLECTION DE L'ÉQUIPE LOCALE SPSQ
EST DU 1 JANVIER AU 14 JANVIER 2019 INCLUSIVEMENT.

LES POSTES EN ÉLECTION SONT :

- **AGENTE SYNDICALE (MANDAT – 2 ANS)**

Au chapitre XIV des règlements locaux, il est prévu à l'article 13 : Élection de l'équipe locale, que la période de mise en candidature est d'au moins 10 jours et une membre peut poser sa candidature à plus d'un poste sous réserve des dispositions prévues à l'alinéa 2) de l'article 14. S'il y a une seule candidature à un poste, la candidate est élue par acclamation. S'il y a plus d'une candidature à un poste, il y aura élection à scrutin secret **le 17 Janvier 2019** lors de l'assemblée générale des membres.

Vous devez acheminer votre mise en candidature (coupon ci-dessous) à l'attention de M Yves Paquin , secrétaire-trésorière du SPSQ, soit par la poste au 5245 Boulevard Guillaume-Couture, suite 220, Lévis (Québec) G6V-4Z4 ou par télécopieur au 418-903-8090 ou par courriel au info@spsq.org **au plus tard le 14 Janvier 2019**.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le SPSQ au 418-903-8080.

Yves Paquin

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Équipe locale SPSQ – Centre d'hébergement Champlain-des-Montagnes

Je désire poser ma candidature au(x) poste(s) suivant(s) :

- **AGENTE SYNDICALE (MANDAT – 2 ANS)**

Nom : _____

Titre d'emploi : _____

Établissement : _____

Signature : _____

Appuyée par : _____

Appuyée par : _____

Lettres moulées : _____

Lettres moulées : _____

N. B. Les personnes qui appuient votre mise en candidature doivent être membres en règle du syndicat SPSQ au Centre d'hébergement Champlain-des-Montagnes.